



Programme : formation médiations juridiques

2024-2025

Public visé :

Professionnels du paysage :

Paysagistes

Jardiniers paysagistes

Agents territoriaux de services techniques

Agents communaux de services techniques

3 ans d'expérience professionnelle requise

Formation pour professionnels du paysage

Pré requis :

Niveau BTS A obligatoire avec preuve de diplôme exemplaire original scanné

Niveau BAC PRO / général ou autres sur dossier : entretien puis CV et lettre de motivation

Objectif(s) pédagogique (s)

Aptitudes :

- *Capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour résoudre des litiges*
- *Répondre avec preuves à des faits, en respectant une procédure*
- *Comprendre les fonctionnements d'un médiateur*

Compétences :

- *Capacité avérée de diagnostiquer, deviser, répondre à la demande d'un client*
- *Connaître la nature d'un litige*
- *Ordonner et gérer un dossier client par l'intermédiaire d'un support juridique depuis la demande du client jusqu'au visuel*
- *Être à l'écoute, respecter le principe du contradictoire*
- *Faculté d'adaptations*

Durant la formation les stagiaires apprendront les fonctionnements d'une médiation suite à un litige dans un aménagement paysager avant expertise.

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de constituer et restituer un argumentaire pour justifier de ses choix, de l'arbitration de ses plans et de l'application de son savoir-faire dans le respect de la réglementation en vigueur.

Durée et modalité d'organisation :

Durée : 7h

Horaires : 9h – 12 / 13 – 17h

Organisation : présentiel

Au sein de ALT Corporation

Taille du groupe : 1 stagiaire minimum / 6 maximum

Lieux : en distanciel

Délai d'accès :

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : 15 jours avant le début du module et en fonction des places restantes.

Tarifs : *sur demande*

Déroulé / contenu de la formation :

- *Médiation juridique sur les principaux problèmes paysagers de voisinage*
- *Médiation juridique sur les risques des arbres par rapport aux assurances*
- *Expertise plantations*
- *Expertise terrasses*

Moyen d'encadrement :

Entrepreneur du paysage

Ingénieur IAB EED pépinières

Expert A8 - Horticulture

Membre UNEP

Méthodes mobilisées :

Pédagogie pro active et participative.

Présentation des notices explicatives, fiches et documents techniques, cahier d'entretien.

Présentation du devoir de conseil.

Présentation d'un procès-verbal de réception de travaux.

Analyse d'un constat d'huissier.

Constats de garantie décennale, garantie de reprise avec analyse de sol, assurance barème de l'arbre.

Supports : documentations techniques

Projections : litiges sur chantiers

- *Répartition pédagogique : 40 % de pratique, 60 % d'apports théoriques*
- *Participation active et l'expérimentation des participants est privilégiée*
- *Exercices pratiques, outils d'analyse,*
- *Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation.*

Modalités de suivi et d'évaluation :

QCM début et fin

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de présence